



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 22 novembre 2023

### Délibération n° 2023-193

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey - LAVERGNE Cécile.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à Mme SEGUINOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Fonction public – Personnels titulaires

#### Avancements de grades 2023 – Créations de postes

Madame le maire informe l'assemblée délibérante que conformément au tableau d'avancements de grade pour l'année 2023 un agent des services techniques est promouvable au grade d'agent de maîtrise principal.

D'autre part, dans le cadre de la promotion interne 2023 la secrétaire générale a été inscrite sur la liste d'aptitude établie le 28/09/2023 (extrait de l'arrêté n° 341/2023) au grade de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe conformément aux dispositions de l'article 12 du décret n° 2012-924 du 30/07/2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux. Cette promotion fait suite à l'obtention en décembre 2016 par l'intéressée de l'examen professionnel correspondant.

Le Conseil Municipal,

Vu les Lignes Directrices de Gestion de la collectivité,

Vu la délibération n° 2023-192 du 22 novembre 2023,

DECIDE par 12 voix POUR :

- De la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à compter du 01/10/2023 sur emploi permanent à temps complet en catégorie C,
- De la création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe t à partir du 01/01/2024 sur emploi permanent à temps complet en catégorie B.

Publication dématérialisée du - 1 DEC. 2023  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20231122-2023-193  
Reçu le 30 NOV. 2023

